



Circus Casino France projette d'acquérir le contrôle de Société Française de Casinos

Paris, le 31 décembre 2019 - Circus Casino France, société du groupe GAMING1 (branche gaming d'Ardent Group), a signé des protocoles d'accords pour acquérir 50,05% du capital de Société Française de Casinos (la Société) auprès de deux de ses principaux actionnaires.

La Société informe ses actionnaires que la société Circus Casino France a signé des contrats de cession en vue d'acquérir un bloc de contrôle de 50,05% du capital et des droits de vote de la Société, composé de l'intégralité de la participation détenue dans la Société par la société Frameliris, soit 37,05% du capital et des droits de vote, et d'une partie de la participation détenue par Foch Investissements représentant environ 13,00% du capital et des droits de vote de la Société, dans le cadre de cessions de blocs hors marché au prix de 1,44 € par action.

La réalisation définitive de ces acquisitions reste uniquement soumise à la levée de conditions suspensives, notamment l'obtention de l'autorisation du ministre de l'Intérieur conformément aux dispositions de l'article L. 323-3 du Code de la sécurité intérieure (les autres conditions suspensives étant usuelles).

GAMING1 compte plus de 1.000 employés et intervient principalement dans le domaine des jeux de hasard essentiellement par le biais de l'exploitation de salles de jeux, de casinos ou d'activités de jeux en ligne. Par le biais de sa filiale française Circus Casino France, GAMING1 opère déjà en France en exploitant les casinos de Briançon, Carnac, Port Leucate et d'Allevard-Les-Bains. Il exploite, par ailleurs, depuis novembre dernier un club de jeux dans Paris intramuros.

En cas de réalisation de ces cessions, Circus Casino France prendrait le contrôle de Société Française de Casinos et déposerait un projet d'offre publique d'achat simplifiée conformément à la réglementation en vigueur, au prix de 1,44 € par action, portant sur la totalité des actions Société Française de Casinos existantes non détenues par Circus Casino France. Circus Casino France a mandaté Portzamparc en qualité d'établissement présentateur de l'offre.

Un expert indépendant serait alors nommé par le conseil d'Administration de la Société Française de Casinos avec pour mission de se prononcer sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre publique.

Le dépôt de l'offre publique serait attendu dans le courant de l'année 2020. Il est précisé que Circus Casino France n'a pas l'intention de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire des actions de la Société à l'issue de l'offre. Société Française de Casinos tiendra le marché informé de toute évolution significative des opérations envisagées.

A la demande de la Société, la cotation de son titre a été suspendue le 30 décembre après bourse. La Société annonce avoir demandé à Euronext Paris la reprise de la cotation de son titre (code ISIN FR0010209809 - SFCA), à l'ouverture de la bourse de Paris le 2 janvier 2020.

Contacts

SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS

Carlos UBACH

Président Directeur Général

Tél : +33 4 68 75 23 60

Contact.actionnaires@casinos-Société Française de Casinos .com

ACTUS finance & communication

Guillaume LE FLOCH

Relations Analystes/Investisseurs

Tél : +33 01 53 67 36 70

glefloch@actus.fr

A propos de Société Française de Casinos

Le groupe Société Française de Casinos exerce une activité consacrée aux loisirs et plus spécifiquement aux métiers des jeux. Le Groupe exploite 4 casinos en propre situés à Châtel-Guyon, Collioure, Gruissan, Port la Nouvelle. Ces casinos sont autorisés à exploiter des jeux de table et des machines à sous, lesquelles représentent une part prépondérante de l'activité. Le Groupe exploite également les activités d'hôtellerie, de restauration, d'animations et de spectacle associées.

La société est cotée sur le compt C Euronext Paris d'Euronext. Code ISIN : FR0010209809
